

Atelier vision de la prevention routiere



Atelier vision de la prevention routiere

ATELIER VISION DE LA PREVENTION ROUTIERE

La municipalité de Mirande et la prévention routière s'associent pour proposer aux automobilistes de contrôler gracieusement les éclairages de leur véhicule, dans le cadre du mois de la sécurité routière à Mirande qui se déroulera tout le mois de Novembre. L'espace technique de contrôle sera installé sur le parking de la halle, mardi 19 Novembre de 14h00 à 17h00. L'année dernière ce sont une trentaine de voiture qui ont été ainsi contrôlé gratuitement avec de précieux conseils prodigués par les gendarmes et les bénévoles de l'association de la prévention routière

La nuit, on enregistre moins de 10 % du trafic, mais 45 % des accidents mortels. Pour bien voir et être vu, il faut contrôler régulièrement ses phares : vérifier les ampoules, régler leur hauteur pour ne pas éblouir les autres usagers et nettoyer les optiques pour ne pas perdre de la luminosité. Clignotants, feux de détresse... bien utiliser ses lumières est un véritable atout pour la sécurité.